



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que la **société ASCELEC Luxembourg s.a., au nom et pour le compte de Monsieur FAATH**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, 27a rue des Champs.

Bertrange, le 12 octobre 2021



Frank COLABIANCHI
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 12 octobre 2021.



Bertrange, le 12 octobre 2021

Frank COLABIANCHI
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire